

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

le 10/03/2014

Destinataire : ÉCOLE

Compte-rendu du conseil d'école du 20 février 2014
Groupe scolaire – Salle de réunion - 18H30

Présents : *M. Viennet, maire de Saône,
Mmes Peyrard, adjointe au maire, et Paris, conseillère municipale
Mmes Juif, Lab, Prost, Crance et Bourgeois
Mrs Winkelmüller, Thibault, Normand, Nevers et Guyon, enseignants
Mme Prieur Léger, psychologue scolaire
Mme Vieille, AVS
Mmes Fornage, Gerbant, Maréchal, Moisset, Monneur, Segard et Spielmann, M. Dupont, parents*

Excusés : *M. Martin, IEN, Mmes De Conto et Franz, enseignantes, Mme Martin, AVS*

Secrétaire : *Mme Audrey Maréchal*

En ouverture de séance, le directeur se félicite que ce conseil d'école se réunisse pour la première fois dans la salle d'activités du nouveau groupe scolaire. Cette salle, récemment équipée d'un nouveau mobilier, permet d'accueillir de multiples activités avec les élèves (langues vivantes, arts visuels...) mais aussi des réunions hors temps scolaire.

1. Effectifs actuels – Prévisions rentrée 2014

Une augmentation importante des effectifs est constatée depuis un an :

- Prévisions en novembre 2012 pour la rentrée 2013 : **203** élèves
- Effectifs retenus en février 2013 pour la rentrée 2013 : **205** élèves (proposition de fermeture d'une classe)
- Effectifs prévisionnels en juin 2013 pour la rentrée 2013 : **211** élèves
- Effectifs constatés à la rentrée 2013 : **219** élèves (réouverture de la neuvième classe)
- Effectifs à ce jour : **230** élèves pour les 9 classes élémentaires, soit une moyenne de 25,5 élèves/classe

46 élèves de CM2 quitteront l'école à la fin de cette année scolaire et 36 élèves de CP sont attendus à la rentrée.

Prévisions pour la rentrée 2014 : **220** élèves en élémentaire et 12 élèves en classe de CLIS. Il est donc raisonnable de penser que l'école ne sera pas concernée cette année par une mesure de carte scolaire qui se déroulera après les élections municipales.

2. Informations sur le réseau d'aide (RASED)

Madame Monique Prieur-Léger, psychologue scolaire, et Madame Céline Bourgeois, enseignante spécialisée, profitent de leur présence à ce conseil d'école pour présenter leur travail dans le cadre du réseau d'aide du secteur.

Madame Prieur-Léger intervient sur l'ensemble des écoles du secteur du collège de Saône en collaboration avec les enseignants et les parents pour prévenir et réduire la difficulté scolaire. Cette aide apportée aux élèves peut être refusée par la famille. Elle intervient aussi régulièrement dans le suivi des élèves en situation de handicap.

Madame Bourgeois travaille cette année sur 4 écoles du secteur. Elle apporte une aide pédagogique sur le temps scolaire (stratégie d'apprentissage, méthodologie,...) à des groupes restreints d'élèves, particulièrement dans les classes de CP et CE1.

3. Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2014

Le groupe de pilotage qui s'est tenu le 14 février dernier a jugé nécessaire d'adresser une information aux familles sur les horaires d'enseignement et sur la place des activités pédagogiques complémentaires.

- La nouvelle organisation de la semaine scolaire sera mise en place à la prochaine rentrée. Les 24 heures hebdomadaires d'enseignement seront réparties sur 9 demi-journées, avec classe le mercredi matin. Pour l'école élémentaire, les horaires de classe ont été arrêtés et validés par Monsieur le Directeur Académique :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08H30 - 12H00 et 13H45 - 15H30
- mercredi matin : 08H30 - 11H30

- Chaque enseignant pourra proposer une heure par semaine d'activités pédagogiques complémentaires (APC) à un groupe restreint d'élèves de sa classe, avec accord des parents :

- le lundi de 15H30 à 16H30 : classes de CP, CE1 et CE1/CE2
- le jeudi de 15H30 à 16H30 : classes de CE2, CM1 et CM2

L'information sur ces nouveaux horaires sera accompagnée d'un premier questionnaire qui permettra au groupe de pilotage de connaître les besoins des familles pour organiser au mieux le temps de l'enfant après la classe (**document en annexe**). Le groupe de pilotage se réunira courant mars pour analyser les réponses des familles.

4. PPMS : plan particulier de mise en sûreté

Les nombreux événements récents (tempête de 1999, inondations, explosion de Toulouse...) ont démontré qu'il est nécessaire, pour tout établissement scolaire, de mettre en œuvre une réflexion et une organisation en cas d'accident majeur. Les premières minutes, lors d'un accident de ce type, sont fondamentales.

L'établissement scolaire, dans l'attente de l'arrivée des secours, doit mettre les élèves et le personnel dans les meilleures conditions de sécurité. L'élaboration d'un PPMS permet de se préparer et d'avoir, dans l'urgence du moment, les réactions les mieux appropriées.

Le directeur présente ce plan pour le nouveau groupe scolaire. Il est le fruit d'une concertation avec le personnel enseignant.

Ce PPMS est remis pour consultation aux membres du conseil d'école. Il sera validé après une première simulation, précédée par une information à tous les élèves de l'école afin qu'ils puissent identifier rapidement le signal d'alerte, évacuation ou confinement, et qu'ils soient sensibilisés aux principales consignes à respecter dans les 2 situations.

5. Conseil école- collège

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, publiée au Journal officiel le 9 juillet 2013, un conseil école-collège doit se mettre en place progressivement au cours de l'année scolaire 2013/2014.

Ce conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique et de faciliter le passage entre l'école primaire et le collège. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur. Le conseil école-collège se réunit deux fois par an. Il est présidé par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. Des actions de coopération et des projets pédagogiques communs seront proposés au collège et aux écoles.

Un premier conseil s'est tenu le 14 janvier dernier. Mme Lab et M. Guyon y assistaient pour représenter l'école élémentaire de Saône.

6. Sorties éducatives et projet dans les classes

- la classe de neige (3 jours) à Rochejean pour les classes de CE1 (Mme Juif) et CE2/CM1 (Mme Prost), du 27 au 29 janvier 2014, s'est très bien passée, avec des conditions météorologiques satisfaisantes.

- classe de découverte (3 jours) à Paris, pour les élèves des 2 classes de CM2, du 5 au 7 mai 2014. Une réunion d'information à destination des familles s'est tenue le 18 février.
- Les élèves de CP de Mme Crance partiront en classe de découverte (3 jours) les 26, 27 et 28 juin. Ce projet a obtenu l'accord des familles.
- sortie éducative à Champlitte et 3 sorties ski de fond pour la classe de CM1 de M. Winkelmuller
- un cycle lutte avec intervenant extérieur a démarré le vendredi 14 février pour les classes de Mme Franzi, Mme Juif et Mme Prost : 8 séances sont programmées le vendredi après-midi au gymnase municipal.
- 10 séances « activités de cirque » avec un intervenant extérieur débiteront le lundi à partir du 10 mars 2014 pour les classes de CP (M. Nevers) et CE1 (Mme De Conto)
- une sortie à Montbéliard est envisagée pour les classes de Mme Franzi et Mme De Conto en fin d'année.

5. Informations diverses

➤ Enseignement de l'allemand

Le directeur rappelle qu'il n'y a pas d'enseignement de l'allemand pour les élèves de CE1 cette année, le nombre minimum de 8 élèves n'ayant pas été atteint.

L'association des parents d'élèves de Saône et le collectif Rézosaône ont souhaité interroger les parents des élèves de CP pour savoir quel était le nombre d'élèves susceptibles de choisir allemand en CE1 l'an prochain. 14 familles se sont prononcées pour le choix de l'allemand. Les parents ont donc sollicité une audience auprès de Monsieur le Directeur Académique pour que le choix de la langue vivante soit proposé cette année aux futurs élèves de CE1 et qu'il le soit également pour les élèves de CE1 actuels.

➤ Subventions

L'Amicale des Écoles Publiques de Saône a accordé une subvention de 2400 € au titre de l'année 2014 à l'association scolaire pour participer financièrement aux différents projets.

L'Asparèle a accordé une subvention de 500 € à l'association scolaire pour des aides ponctuelles aux familles dans le cadre des sorties scolaires, notamment pour les sorties avec nuitées.

➤ Spectacle théâtral

L'Aparèle a accordé une subvention de 500 € pour offrir un spectacle aux élèves de l'école. Un contact a été pris avec la troupe « Le Théâtre des valises » pour leur spectacle « Ici c'est là-bas ». Une date sera bientôt proposée pour accueillir cette troupe à l'Espace du Marais.

➤ Informations et questions des parents d'élèves

Temps périscolaire pendant la pause méridienne : Les parents font remarquer à la municipalité que des enfants se plaignent de rester trop longtemps dans la cour pendant la pause méridienne lorsqu'il faisait froid, soit avant ou après le repas, et souhaiteraient avoir une activité à l'intérieur. Madame Peyrard précise que des activités sont proposées dans la salle d'activités et à l'Outo, mais qu'il est difficile de les organiser sur un temps assez court. Monsieur le Maire envisage de questionner personnellement les enfants pour connaître le nombre d'élèves concernés par ce problème.

Sortie des élèves côté Grande Rue : les parents soulignent une nouvelle fois la dangerosité du parking devant la pharmacie aux heures de sortie des classes et soumettent l'idée de supprimer complètement l'accès des élèves depuis la Grande Rue.

Le directeur fait remarquer que depuis l'ouverture de l'accès principal à l'école depuis la rue de la Mairie, peu d'élèves attendent leurs parents sur ce parking. Une information diffusée à toutes les familles le 6 janvier 2014 a précisé les règles à respecter afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école.

Manifestations : une seconde vente de fromages sera organisée par l'Asparèle avant les vacances de Pâques. La fête de l'école se déroulera le samedi 28 juin. Une réunion de préparation est programmée début avril.

La séance est levée à 20H15.

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 12/06/2014 à 18H30.

La secrétaire de séance
Audrey Maréchal

Le Directeur,
Michel GUYON

